

1. Record Nr.	UNINA9910595000903321
Autore	Badel Christophe
Titolo	Image et droit : Du ius imaginis au droit à l'image // Naïma Ghermani, Caroline Michel D'Annoville
Pubbl/distr/stampa	Rome, : Publications de l'École française de Rome, 2021
ISBN	2-7283-1562-0
Descrizione fisica	1 online resource (328 p.)
Collana	Collection de l'École française de Rome
Classificazione	HIST
Altri autori (Persone)	BauerVolker BaugéAgnès Maffre Bedos-RezakBrigitte Miriam BruguièreJean-Michel ClévenotDominique ConnessonAnne-Laure DelageChristian GamaufRichard GhermaniNaïma GleizeBérengère GoedertNathalie HablotLaurent Herbert de la Portbarré-ViardGaëlle InglebertHervé Magalhães de OliveiraJulio Cesar MaillardNinon Michel d'AnnovilleCaroline Michel d'AnnovilleCaroline Michel d'AnnovilleCaroline PrusacMarina RamsayNigel Stoehr-MonjouAnnick VilleyThomas ZitzlspergerPhilipp Michel D'AnnovilleCaroline
Disciplina	001.09
Soggetti	Art Law (General) droit à l'image droit et art communication visuelle Conference papers and proceedings.

Konferenzschrift

Lingua di pubblicazione

Francese

Formato

Materiale a stampa

Livello bibliografico

Monografia

Sommario/riassunto

Ce livre est issu d'une série de trois colloques à l'École française de Rome qui entendait non pas revenir sur les représentations de la justice, mais s'interroger sur l'usage anthropologique des images juridiques, en partant du fondement antique jusqu'à la période récente où celui-ci est largement relu, commenté et exploité : que signifie avoir droit à l'image ? Comment les enjeux religieux fondent-ils une partie du droit des images depuis l'Antiquité jusqu'à la période moderne ? Quelle place ont les images non seulement dans la production juridique de l'époque moderne et contemporaine, mais également dans l'économie du texte juridique ? Les débats théologiques sur la licéité des images, qui occupent une place historique majeure dans cette réflexion, donnent-ils naissance à une jurisprudence particulière sur les usages ? Cet ouvrage a ainsi pour double vocation de faire dialoguer des spécialistes européens, principalement français, allemands et anglo-saxons issus de plusieurs disciplines, en associant les sciences humaines et les sciences juridiques, et de permettre une réflexion diachronique sur le droit des images, des images qui créent du droit, des images objets du droit ou encore des fictions juridiques qu'elles soient anciennes ou actuelles. Il permet d'esquisser les contours d'un droit des images et d'un droit aux images qui demeurent encore aujourd'hui l'objet de luttes et de conflits.